



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA
257-1, rue de Mgr-Courchesne
Nicolet (Québec) J3T 2C1
Téléphone : (819) 519-2997
Télécopieur : (819) 519-5367
www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca

AVIS PUBLIC

SÉANCES DU CONSEIL DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA

CHANGEMENT TEMPORAIRE DE LIEU

Avis public est donné par le soussigné que les membres du conseil tiendront leurs séances ordinaires du conseil du 21 juin 2023 et 23 août 2023 au centre des arts populaires de Nicolet, situé au 725, boulevard Louis-Fréchette, Nicolet, J3T 1L6, et ce, à 19h30;

Si des changements surviennent concernant le lieu des séances du conseil, un nouvel avis sera publié.

Cet avis est donné conformément à la résolution numéro 2023-06-163, adoptée lors du comité administratif de la MRC de Nicolet-Yamaska tenue le 7 juin 2023, ainsi qu'à l'article 145.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1).

Donné à Nicolet, ce 9 juin 2023.

Michel Côté, Ph.D.
Directeur général et
Greffier-trésorier